

Action 4-20 : Mettre en place une cantine BIO à l'école

- (Mettre en place une cantine BIO à l'école)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

Contexte et objectifs

La commune a commencé une action dans ce sens.

Depuis janvier 2010, un repas BIO est servi à l'école primaire un jour par semaine. Les indicateurs de fréquentation montrent que c'est le jour du BIO que les parents laissent le plus leurs enfant à la cantine de l'école.

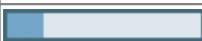
Les objectifs sont de :

proposer progressivement 2, puis 3 puis 4 repas BIO par semaine à l'école primaire appliquer la même approche à la maternelle et à la crèche. proposer un repas BIO local par mois (le jour du repas fait sur place ?)

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

Étapes proposées

1. Continuer l'effort en proposant plus de repas BIO par semaine.
2. Étudier comment répartir le financement entre la Mairie et les familles.
3. Offrir des repas BIO à la maternelle et à la crèche
4. Proposer des fruits BIO de saison aux goûters (10H00, 16H00) de l'école.
5. Veiller à la préférence de l'utilisation de produits BIO produits localement.

Porteur de l'action	Comité de pilotage
Communication	Panneaux, site web, Feuille d'Opio
Partenaires techniques	ESAT La Bastide, Chateauneuf
Partenaires financiers pressentis	Mairie d'Opio, familles
Indicateurs	Nombre de repas BIO à la cantine des 2 écoles.
Budget	
Échéancier	
Avancement	

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

From:
<https://wiki.mairie-opio.fr/> - **Commune d'Opio**

Permanent link:
<https://wiki.mairie-opio.fr/doku.php?id=agenda21:axe4:action-4-20&rev=1353948474>

Last update: **06/07/2014, 14:09**

